



FORMULAIRE DE DEMANDE CERTIFICAT D'AUTORISATION DÉMOLITION OU DÉPLACEMENT D'UN BÂTIMENT

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR	
Nom et prénom du demandeur	
Adresse postale	Code postal
Ville	N° Téléphone
Adresse électronique @	N° Cellulaire
SI LE DEMANDEUR N'EST PAS LE PROPRIÉTAIRE : Joindre une procuration signée par le propriétaire PROPRIÉTAIRE RÉCENT : Joindre une copie de l'acte notarié	

EMPLACEMENT DES TRAVAUX	
Adresse	N° de lot (cadastre du Québec)
USAGE ACTUEL :	<input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Commercial <input type="checkbox"/> Terrain vacant <input type="checkbox"/> Autre : _____
TERRAIN RIVERAIN À UN LAC/COURS D'EAU OU MILIEU HUMIDE :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non TERRAIN COMPORTANT DES PENTES : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

DESCRIPTION DES TRAVAUX	
TYPE DE TRAVAUX :	<input type="checkbox"/> Démolition complète <input type="checkbox"/> Démolition partielle <input type="checkbox"/> Déplacement d'un bâtiment
TYPE DE CONSTRUCTION :	<input type="checkbox"/> Bâtiment principal <input type="checkbox"/> Bâtiment accessoire <input type="checkbox"/> Piscine <input type="checkbox"/> Autre : _____
DIMENSIONS :	Largeur : _____ M Longueur : _____ M Superficie totale : _____ M ²
MÉTHODE UTILISÉE POUR LA DÉMOLITION :	
DISPOSITION DES MATÉRIAUX :	<input type="checkbox"/> Conteneur sur les lieux <input type="checkbox"/> Écocentre <input type="checkbox"/> Autre : _____
DATES DES TRAVAUX :	Début : _____ Fin : _____ COÛTS ESTIMÉS : _____ \$

EXÉCUTANT DES TRAVAUX	
<input type="checkbox"/> ENTREPRENEUR	<input type="checkbox"/> LE DEMANDEUR
Nom de l'entreprise	Nom du responsable du chantier
Adresse de l'entreprise	N° Téléphone de l'entreprise
Adresse électronique @ de l'entreprise	N° de licence RBQ (obligatoire)

SIGNATURE DU DEMANDEUR	
Je, soussigné, déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et que je m'engage à remettre le terrain en bon état de propreté dans les 30 jours suivant la fin des travaux.	
Date de la demande	<div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 40px; margin-bottom: 5px;"></div> SIGNATURE DU DEMANDEUR
Jour / Mois / Année	

Assurez-vous de fournir tous les documents requis afin de réduire le délai d'émission du certificat d'autorisation

CONTENU OBLIGATOIRE DE LA DEMANDE

- Les plans et la description de la construction ou du bâtiment** à démolir ou à déplacer incluant les plans, élévations, coupes, profils (de toutes les façades), indiquant les dimensions, la hauteur, les équipements d'éclairage et les matériaux de parement extérieur ainsi que les couleurs;
- Une copie du certificat de localisation ou un plan projet d'implantation**, préparé par un arpenteur géomètre indiquant la dimension du terrain, la localisation des constructions, bâtiments ou ouvrages, incluant ses dimensions, les marges d'implantation et présentant, s'il y a lieu, tout élément susceptible d'affecter les travaux, notamment : la topographie, les servitudes, les allées de circulation et d'accès, les espaces de stationnement, les infrastructures, les lignes de transmission électrique, les installations sanitaires, les installations de prélèvement d'eau et systèmes de géothermie, la ligne des hautes eaux, les milieux humides, etc.;
- Un plan d'aménagement paysager**, indiquant les espaces de stationnement, l'allée de circulation, les accès piétonniers, l'emplacement et la largeur des entrées charretières, l'aire de déboisement dont les arbres qui seront à abattre pour l'implantation de la construction et ceux à conserver ainsi que les mesures de protection durant les travaux, l'emplacement des équipements, des appareils mécaniques, des plantations, des clôtures, des haies, des murets et des murs de soutènement;
- Des photographies récentes** de la construction à démolir ou à déplacer;
- Les mesures de protection** présent par le requérant lors de la démolition ou du déplacement;
- Les motifs** justifiant la démolition ou le déplacement de la construction.

Il est possible que d'autres documents ou renseignements supplémentaires vous soient exigés lors de l'analyse du dossier

DISPOSITIONS RELATIVES À LA DÉMOLITION OU LE DÉPLACEMENT D'UN BÂTIMENT

- Des affiches d'avertissement doivent être installées adéquatement et les propriétaires des immeubles adjacents doivent être avisés de la nature et du moment des travaux;
- Les services d'utilités publiques doivent être débranchés et protégés à la ligne de propriété.

RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)

L'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale peut être requise pour la démolition ou le déplacement d'un bâtiment dans les zones suivantes :

- **Cœur-villageois** (Zones : MIX-01 à MIX-09 & P-01)
- **Secteur montagneux ayant une pente moyenne supérieure à 15% ou à une élévation supérieure à 350 mètres** (Zones : H-13 à H-21 & H-28 à H-31)
- **Secteur montagneux ayant une pente moyenne supérieure à 15% ou à une élévation supérieure à 400 mètres** (Zones : EF-01 à EF-06, EF-08, H-02 à H-12, H-22 à H-30, H-32 & H-33)
- **Route 117** (Zones : C-01, C-02, C-03, C-04 & I-01)

CONTENU DE LA DEMANDE DE PIIA

- Des photographies récentes, prises depuis moins de trente (30) jours**, des bâtiments, constructions, ouvrages ou du terrain visés par les travaux ainsi que des constructions situées sur les terrains adjacents;
- Un plan d'aménagement paysager détaillé**, incluant la localisation des végétaux projetés et existants, les essences à planter, l'emplacement des constructions, des bâtiments existants, des équipements d'éclairage, des allées de circulation et d'accès, des espaces de stationnement, des clôtures, des haies, des murets et des murs de soutènement;
- Des plans, élévations, coupes et croquis schématiques, en couleur**, de toute construction existante à modifier et de toute construction projetée sur le terrain ainsi que leur relation avec tout bâtiment et de toute construction existante située sur des terrains adjacents;
- La perspective visuelle** de l'intervention projetée à partir des corridors touristiques et du bassin visuel;
- Un plan profil des travaux de remblais et déblais**;
- Un plan image détaillé** des travaux et constructions envisagés (apparence finale des travaux et construction);
- Un texte explicatif** démontrant l'intégration des interventions projetées au milieu d'insertion.

FRAIS D'ÉTUDE

Démolition partielle d'un bâtiment principal, d'une construction ou d'un bâtiment accessoire de moins de 37 mètres carrés.	50,00 \$
Démolition complète d'un bâtiment principal, d'une construction ou d'un bâtiment accessoire de plus de 37 mètres carrés.	100,00 \$
Déplacement d'un bâtiment	100,00 \$
Renouvellement du certificat d'autorisation	50,00 \$

Les frais d'étude sont payables au dépôt de la demande et sont non remboursables

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE VAL-DAVID
2579, RUE DE L'ÉGLISE, VAL-DAVID (QUÉBEC) J0T 2N0
TÉLÉPHONE : 819 324 5678 POSTE 4240 TÉLÉCOPIEUR 819-322-6327
www.valdavid.com